

CONTRAT DE CONSIGNATION – LA VEND SLOWLY

- Les consignateurs reçoivent **50% du prix de vente final** pour les articles de slow fashion.
- Pour certains articles sélectionnés qui ne sont **pas slow fashion**, les consignateurs reçoivent **40% du prix de vente final**.
- TVC n'est pas responsable des dommages ou de l'usure pouvant survenir lors des essayages.
- Les articles seront réduits à **30% de rabais après 60 jours**.
- Les articles peuvent être mis en solde à la discrétion du magasin (promotions spéciales, événements, etc.)
- Les articles doivent rester en magasin pour une période minimale de **3 mois** (ils ne peuvent pas être récupérés pendant cette période).
- Nous nous réservons la possibilité de retourner certains items **avant le délai de 3 mois**, selon la situation.
- Les articles restent en boutique jusqu'à leur vente, pour une durée maximale de 3 mois.
- Après ces **3 mois**, vous recevrez une notification par courriel lorsque vos articles seront prêts à être récupérés. **Le délai pour la collecte est d'une semaine**. Si vous ne planifiez pas de moment pour venir chercher vos articles, ils seront donnés.
- Si un article est trouvé **taché, endommagé ou sale après l'acceptation** — et que cela n'a pas été remarqué lors de l'inspection initiale — nous enverrons un courriel au consignateur pour qu'il vienne le récupérer.
- Les prix des articles sont **déterminés par La Vend**, en tenant compte de la marque et de l'état de l'article

Veuillez parapher ici si vous êtes d'accord :

DIRECTIVES GÉNÉRALES

- Vous pouvez vérifier votre solde en utilisant le lien fourni au bas de ce contrat.
- En raison de l'espace limité, les articles nous effectuons **une rotation selon les saisons**.
- Pour les consignateurs **Vend Slowly** : si vous souhaitez récupérer vos articles après la période de consignation de **3 mois**, veuillez nous envoyer un courriel afin de planifier une heure de ramassage.
- Le **crédit consignateur vaut 10 % de plus en magasin**.
- Les **paiements aux consignateurs sont traités les lundis**.
Veuillez envoyer un courriel à **vendmtlpayouts@gmail.com** pour être ajouté à la liste.
- Veuillez noter que **des accidents ou des vols peuvent survenir**; TVC n'est pas responsable des articles perdus.

Veuillez parapher ici si vous êtes d'accord :

En signant ci-dessous, je reconnais avoir lu et accepté **toutes les politiques de consignation de TV**

Nom Complet :

Courriel :

Portail de consignation :
thevend.consigncloud.com

(Veuillez noter que l'inventaire peut prendre **jusqu'à une semaine** avant d'être ajouté au portail, selon la période de l'année.)